

La COVID-19 et le secteur aérospatial européen

Faire décoller la relance

Document adopté par le Comité exécutif d'industriAll Europe par consultation écrite
Bruxelles, le 05 octobre 2020 | IndustriAll 108/2020

Introduction

Le secteur aérospatial européen représente une industrie de technologie de pointe et à valeur ajoutée qui soutient plus de **600 000 emplois directs** au sein de l'UE¹ et des milliers d'emplois indirects tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Ces emplois sont hautement qualifiés et bien rémunérés, et l'Europe est fière de son histoire en matière de recherche, de conception, de fabrication et de maintenance dans ce domaine majeur.

COVID-19

Toutefois, la pandémie mondiale de COVID-19 a eu un impact dévastateur sur le secteur aérospatial, notamment sur l'aéronautique civile. L'effondrement des vols commerciaux, dont le nombre a chuté **de près de 90%²** (avril 2020), a conduit les compagnies aériennes à **annuler ou reporter les nouvelles commandes**. Ces annulations ont eu des effets désastreux sur le secteur manufacturier européen, dont une réduction considérable de la demande, une réduction de la production, des restrictions des transports, des problèmes d'approvisionnement, des retards, des problèmes de trésorerie et l'arrêt de certains travaux « non essentiels ».

Les syndicats sont en contact quotidien avec les employeurs afin de garantir des **normes élevées en matière de santé et de sécurité**. Toutefois les **restructurations brutales et les licenciements massifs** sont un autre motif de préoccupations immédiates. La gravité de la situation apparaît déjà clairement avec la première vague d'annonces de licenciements. Il est notamment question de 9 000 suppressions d'emploi au niveau mondial chez Rolls-Royce, d'une réduction de 25% de la main-d'œuvre aéronautique mondiale chez General Electric et des réductions de production chez Airbus (35%) et Boeing (50%), Airbus ayant annoncé la perte de 15,000 emplois en conséquence.

IndustriAll Europe insiste sur le fait que la pandémie actuelle de COVID-19 ne doit pas servir de prétexte aux employeurs pour porter atteinte aux droits des travailleurs de quelque manière que ce soit. Nous appelons toutes les parties prenantes européennes à se mobiliser et à trouver des solutions urgentes pour préserver l'industrie aérospatiale et protéger les emplois en Europe.

Cela inclut les syndicats, et nous devons faire front commun et preuve de solidarité européenne face à cette pandémie mondiale. Nous devons **éviter un nivellement par le bas, que ce soit en termes de revenus ou de droits des travailleurs**, tout comme nous avons besoin que les pays européens

¹ <https://www.asd-europe.org/sites/default/files/atoms/files/ASD%202019%20Facts%20and%20Figures.pdf>

² <https://www.eurocontrol.int/covid19>

Prise de Position 2020/108

travaillent ensemble pour trouver des solutions afin de protéger et de reconstruire le secteur après la COVID-19.

Financement responsable

L'une des solutions potentielles consiste à soutenir les clients, tels que les compagnies aériennes, un domaine dans lequel le niveau de coordination entre les États membres s'est avéré faible. Les travailleurs du secteur de l'aviation ont été durement impactés, et nous exprimons notre solidarité avec les travailleurs du secteur des transports et notre ferme opposition aux mesures de restructuration injustes qui ont entraîné des pertes d'emplois ou l'affaiblissement des droits des travailleurs. Le soutien national aux compagnies aériennes, autrement dit l'argent des contribuables, doit être utilisé au profit des travailleurs touchés du secteur de l'aviation, et non des actionnaires.

Cela vaut également pour le secteur aérospatial. IndustriAll Europe insiste sur le fait que tout fonds public (que ce soit au niveau européen ou national) doit être utilisé de manière responsable au profit des travailleurs, et non des actionnaires. Les aides publiques aux entreprises privées doivent être assorties à des conditions de justice sociale à travers des garanties sur les investissements futurs et le nombre et la qualité des emplois, une taxation équitable ainsi qu'à travers l'interdiction de verser des dividendes exceptionnels aux actionnaires.

Défense

Le Réseau « Aérospatial » d'industriAll Europe couvre le secteur aérospatial civil et, à ce titre, le présent document n'inclut pas les demandes concernant le secteur de la défense. Cependant, le Réseau « Aérospatial » soutient le rôle du Réseau « Défense » dans la protection de l'industrie et des travailleurs du secteur de la défense. Il convient de noter que de nombreuses entreprises dans le secteur aérospatial ont des activités aussi bien civiles que militaires.

Revendications d'industriAll Europe

La COVID-19 a engendré une véritable crise pour le secteur aérospatial européen et des mesures urgentes doivent être prises pour protéger l'industrie et les milliers d'emplois de haute qualité qui sont en jeu. IndustriAll Europe appelle **toutes** les parties prenantes à se mobiliser et à lutter pour l'avenir du secteur aérospatial européen.

Les décideurs politiques de l'UE

IndustriAll Europe appelle les décideurs politiques de l'UE à :

1. Adopter un **plan de relance industrielle ambitieux post-COVID-19** qui tient dûment compte des besoins du secteur aérospatial et qui rétablit la capacité de ce secteur à générer les flux de trésorerie nécessaires pour investir dans un avenir durable ;
2. Identifier l'aérospatiale comme **secteur stratégique** pour l'Europe ainsi qu'élaborer et mettre en œuvre une **nouvelle stratégie aérospatiale européenne détaillée et ambitieuse** pour 2020-2030 ;
3. Mettre rapidement en œuvre **le programme SURE** au niveau européen pour faciliter le déploiement des régimes de chômage partiel ;
4. Prendre des mesures pour garantir un **commerce international équitable** et des conditions de concurrence équitables au niveau mondial ;
5. S'engager à assurer un **financement européen suffisant et à long terme pour la recherche et le développement**, y compris les initiatives technologiques conjointes actuelles Clean Skies et SESAR, et à accorder une attention et un soutien supplémentaires aux projets de R&D qui conduisent au développement rapide de technologies vertes ;
6. S'engager à mettre en place les **fonds européens nécessaires** (par exemple, le Fonds social européen, EU Invest et le FEDER) pour soutenir les travailleurs menacés. **Le soutien financier européen doit être conditionné au maintien de l'emploi et à de bonnes conditions de travail, y compris un « droit au retour » pour les travailleurs licenciés ;**
7. Assouplir les règles européennes relatives aux **aides d'État**, qui doivent être pleinement coordonnées au niveau européen et conformes aux règles de l'OMC, afin d'aider les entreprises rentables à survivre en leur offrant des régimes de garantie de prêts, des prêts concessionnels, des subventions salariales et/ou des crédits d'impôt assortis de conditions strictes (par exemple, maintenir les emplois et des conditions de travail décentes) ;
8. Utiliser pleinement les nouveaux mécanismes européens de filtrage des investissements directs étrangers afin d'**empêcher les rachats hostiles** par des entreprises soutenues par un État hors UE ;
9. Stimuler l'achat de nouveaux avions respectueux de l'environnement en créant un **mécanisme européen incitatif écologique** ;
10. Accroître l'engagement en faveur des **carburants durables pour l'aviation** en établissant un plan d'investissement public ;
11. Continuer à soutenir l'ambitieux **programme spatial de l'UE** grâce à un cadre financier pluriannuel adéquat ;
12. Soutenir les **projets de R&D innovants pour le secteur spatial** dans le cadre d'Horizon Europe au moyen d'une ligne budgétaire spécifique.

Les États membres et les autorités publiques

IndustriAll Europe appelle les États membres et les autorités publiques à :

1. Soutenir les travailleurs du secteur aérospatial touchés par la COVID-19 en mettant en place **des mécanismes de soutien des systèmes de sécurité sociale performants** et **des programmes de chômage partiel** aussi longtemps que nécessaire, y compris des indemnités, des cotisations de sécurité sociale et des opportunités de formation ;
2. **Renforcer les droits sociaux** des travailleurs les plus précaires tels que les travailleurs atypiques et les travailleurs intérimaires ;
3. Assurer **l'apport de liquidités** pour maintenir les entreprises aérospatiales à flot afin qu'elles puissent survivre à court terme. **Toutefois, ce soutien doit être conditionné au maintien de l'emploi et à de bonnes conditions de travail, y compris à un « droit de retour » pour les travailleurs licenciés ;**
4. **Soutenir les clients** (allant des compagnies aériennes aux PME dans la chaîne d'approvisionnement) tout en respectant des conditions sociales et d'emploi strictes ;
5. Garantir une **transition juste** pour chaque travailleur impacté par les transformations structurelles ;
6. Assurer des **politiques du marché du travail actives** pour permettre une transition douce d'un emploi à l'autre et renforcer les filets de sécurité sociale pour tous les travailleurs ;
7. Encourager et inciter vivement les entreprises à développer davantage les **technologies vertes** afin de réduire les émissions ;
8. **Développer la veille stratégique sur les besoins en compétences** pour les profils professionnels émergents et en voie de disparition et sur les besoins futurs en compétences ;
9. **Développer des passerelles flexibles entre le monde de l'éducation et celui du travail**, en prenant en compte l'apprentissage tout au long de la vie, les systèmes d'apprentissage modulaires, la formation en alternance, l'apprentissage en ligne, ainsi que le transfert des connaissances.

Les entreprises aérospatiales

IndustriAll Europe appelle les entreprises aérospatiales à :

1. Garantir des **normes élevées de santé et de sécurité** pour tous les travailleurs, en particulier dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les exigences spécifiques en matière de santé et de sécurité liées à la COVID-19 incluent : une nouvelle organisation du travail qui **garantit une distanciation sociale en tout temps**, une formation sur les règles de sécurité adaptées et l'utilisation d'équipements de protection (qui doivent être immédiatement disponibles) et un contrôle continu du respect des mesures organisationnelles ;
2. **Rédiger et mettre en œuvre des accords** avec les représentants syndicaux sur les mesures et les normes de santé et de sécurité en réponse à la COVID-19 ;
3. Mettre un terme au **travail précaire**, garantir de bonnes conditions de travail et des droits pour tous les travailleurs, y compris les travailleurs temporaires et les **sous-traitants** ;

Prise de Position 2020/108

4. Accorder une attention particulière aux **travailleurs intérimaires** qui sont particulièrement vulnérables, sachant que la perte de ce groupe important de travailleurs nuirait considérablement au savoir-faire interne et entraverait le renforcement des capacités à l'avenir ;
5. **Eviter que la COVID-19 ne serve de prétexte** pour licencier, attaquer les conditions de travail, démanteler les systèmes de négociations collectives, négliger l'information, la consultation et la participation, et autres droits du travail ;
6. Développer les outils qui permettent **d'anticiper et de gérer en temps utile la vague de restructurations** dans la période post-pandémie et de trouver une solution décente pour chaque travailleur concerné par une restructuration ;
7. S'engager en faveur d'un **dialogue social de qualité**, respecter les droits des travailleurs à l'information et à la consultation ;
8. Informer et consulter pleinement les représentants syndicaux sur leurs **propres stratégies de relance post-COVID-19** ;
9. **Maintenir les emplois tout au long de la chaîne de valeur** (qui peut également se trouver hors Europe) en acceptant une certaine flexibilité dans les conditions des contrats d'approvisionnement, en soutenant les maillons les plus faibles des chaînes d'approvisionnement, en surveillant les interruptions de la chaîne d'approvisionnement et en y remédiant rapidement ;
10. S'engager à maintenir un niveau élevé de **programmes d'apprentissage** pour préserver le savoir-faire interne, sachant que le secteur souffre du vieillissement de la main-d'œuvre ;
11. Investir dans le **perfectionnement et la requalification** de la main-d'œuvre et organiser la mobilité interne afin de maintenir tous les travailleurs à bord ;
12. **Investir dans des programmes de R&D**, notamment en ce qui concerne les technologies vertes pour réduire les émissions ;
13. Accroître les efforts en matière de **diversification des technologies**, en prenant en compte que les nouvelles technologies peuvent être étendues à d'autres secteurs et constituent une opportunité commerciale fiable pour le secteur aérospatial.

Brexit

Il ne faut pas oublier que le départ du Royaume-Uni de l'UE entrainera de nombreux problèmes dans le secteur aérospatial européen, allant des complications pour les certifications aux contrôles douaniers. IndustriAll Europe appellent toutes les parties prenantes à travailler ensemble pour trouver les meilleures solutions possibles afin de préserver l'industrie et de protéger les **emplois tant au sein de l'UE-27 et qu'au Royaume-Uni**.

Il est temps d'agir

Le secteur aérospatial est en crise **maintenant** et nous avons besoin d'une action urgente de la part de l'UE, des gouvernements nationaux et des entreprises afin de trouver des solutions nécessaires pour sauvegarder le secteur et protéger les emplois.

Prise de Position 2020/108

En donnant suite à ces demandes, nous espérons que le secteur aérospatial européen se relèvera et que les commandes pour de **nouveaux véhicules et équipements respectueux de l'environnement** permettront de préserver des milliers d'emplois de qualité dans toute l'Europe et de créer davantage d'emplois à l'avenir. L'industrie aérospatiale européenne est un secteur très respecté dans lequel l'Europe est un leader mondial, c'est pourquoi nous devons travailler tous ensemble pour protéger son avenir.